

Rapport de diagnostic Janvier 2010

DRAC-SRA

1 9 JAN. 2010

Vérane BRISOTTO

COURRIER ARRIVEL

La Bourdonnaye Lanouée (56)

Avec les collaborations de Philippe Cocherel, Françoise Labaune-Jean, Philippe Boulinguiez, et Arnaud Desfonds

Dates d'interventions : 27.08.09 au 31.08.09

N° de prescription : SRA 2008/106

N° de site SRA: 56 102 0001

N° INSEE de la commune : 102

N° de projet INRAP: DA 050 28701

INRAP - Direction interrégionale Grand ouest - 37 rue de Bignon CS 67737-35577 CESSON SEVIGNE - Tél. 02 23 36 00 40 /Fax : 02 23 36 00 50

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél. 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

SOMMAIRE

Sommaire	1
Fiche signalétique	2
Résultats	2
Informations sur la composition du rapport	2
Mots clés du thésaurus	3
Liste des intervenants et moyens mis en oeuvre	4
Notice scientifique	5
Tableau récapitulatif des résultats	5
Fiche d'état du site	5
I. INTRODUCTION	6
I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	6
1.2 CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE	6
1.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE	7
II. PRESENTATION DES RESULTATS	8
II.1 L'ENCLOS	
II.1.1 Le fossé d'enclos	9
II.1.2 L'espace interne de l'enclos	11
II.1.3 A l'extérieur de l'enclos	
II.2 ETUDE DU MOBILIER (Par F. Labaune-Jean, assistante d'études INRAP Grand Ouest)	13
CONCLUSION	19
BIBLIOGRAPHIE	22
ANNEXES	
INVENTAIRE DU MOBILIER (F. Labaune-Jean))	
INVENTAIRE DES TRANCHEES	
INVENTAIRE DES FAITS	
ARRETE DE PRESCRIPTION	31

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de site SRA: 5 6 . 1 0 2 . 0 0 0 1

Numéro de projet INRAP : DA 05028701

Région : Bretagne

Département : 56 Commune : Lanouée Code INSEE : 56102

Lieu-dit ou adresse: La Bourdonnaye

Cadastre année: 2007, section YE nº 283, 285, 285, 287, 289 et 343 p.

Coord. Lambert: X: 233034,20 Y: 340296,33 altitude: 48 NGF

Statut du terrain :

Control Contro

Propriétaire du terrain : Communauté de Communes du Pays de Josselin

Arrêté de prescription n°: 2008-106 en date du 10 juin 2008 Arrêté de désignation n°: 2009-053 en date du 13 mai 2009

Responsable désigné : Vérane BRISOTTO

Organisme de rattachement : INRAP Grand-Ouest Maître d'ouvrage des travaux : INRAP Grand-Ouest

Nature de l'aménagement : Lotissement

Opérateur chargé des travaux : INRAP Grand-Ouest

Exploitant (s):

Surface du projet d'aménagement : 72574 m²

Dates d'intervention sur le terrain : du 27 juillet au 7 Aout 2009 Surface diagnostiquée : 6305 m² % de la surface sondée : 8,7 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats: Suite au repérage d'un enclos curviligne localisé par avion par Patrick Naas, le projet d'un lotissement situé à La Bourdonnaye, sur la commune de Lanouée a suscité une intervention archéologique. Le diagnostic a permis de mettre en évidence un petit enclos à tendance circulaire, dont le fossé très bien conservé, a livré de la céramique datant de l'Antiquité et du haut Moyen Age. Plusieurs autres structures (fosse, Tp, tranchées foyer?), situées à l'intérieur de l'enclos semblent fonctionner avec celui-ci.

La situation topographique du site, (sur un plateau en rebord de la rupture de pente et dominant l'Oust), ajoutée à la présence d'un fossé d'enclos d'une taille notoire pourrait être en relation avec une occupation à vocation stratégique.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Inrap de Cesson-Sévigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1 Nombre de pages : 35

Nombre de figures : 6 Nombre d'annexes : 4

MOTS CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

Paléolithique		Ant	iquité romaine (gallo-	-romain)
Inférieur Moyen Supérieur Mésolithique et Épi	inaléolithique		République romaine Empire romain Haut-Empire (jusq Bas-Empire (de 28	
Néolithique	pareonanque	Épo	que médiévale	3 4 770)
Ancien Moyen Récent	The state of the	1	haut Moyen Âge Moyen Âge bas Moyen Âge	
Chalcolithique			nps modernes	
Protohistoire		Épo	que contemporaine	
Age du Bronze ancien moyen récent Age du Fer Hallstatt (premie			Ère industrielle	
iets et thèmes				
Édifice public Édifice religieux Édifice militaire	Artisanat Argile : atelier Atelier	Nb 4	Mobilier Industrie lithique Industrie osseuse	Études anne Géologie Datation

Édifice public	Artisanat	Nb	Mobilier	Études annexes
Édifice religieux	Argile : atelier	4	Industrie lithique	Géologie
Édifice militaire	Atelier		Industrie osseuse	Datation
Bâtiment	Artisanat	29 t	Céramique	Anthropologie
Structure funéraire	Autre		Restes végétaux	Paléontologie
Voirie			Faune	Zoologie
Hydraulique			Flore	Botanique
Habitat rural			Objet métallique	Palynologie
Villa			Arme	Macrorestes
Bâtiment agricole			Outil	An. De céramique
Structure agraire			Parure	An. De métaux
Urbanisme			Habillement	Acq. des données
Maison			Trésor	Numismatique
Structure urbaine			Monnaie	Conservation
Foyer			Verre	Restauration
Fosse			Mosaïque	Autre
Sépulture			Peinture	_
Grotte			Sculpture	
Abri			Inscription	
Mégalithe		1	Scorie	

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques:

SRA: INRAP: Emile Bernard

Vérane Brisotto

Michel-Alain Baillieu

Intervenant technique Inrap Olivier Laurent

Marie-Madeleine Nolier

Conservateur en charge du dossier

Responsable scientifique

Adjoint scientifique et technique

Gestionnaire de base

Logisticienne

Intervenants administratifs:

DRAC, SRA Bretagne : INRAP Grand-Ouest Stéphane Deschamps

Gilbert Aguesse

Conservateur régional de l'archéologie

Directeur interrégional

Aménageur : Communauté de Communes du Pays de Josselin

Financement: redevance

Organigramme de l'équipe scientifi	ique : Préparation	Terrain	Post-fouille
Vérane Brisotto, R.O	X	х	X
Philippe Cocherel, technicien		X	X
Philippe Boulinguiez, topographe		X	X
Françoise Labaune-Jean, céramologue			X
Arnaud Desfonds, dessinateur			X

Intervenants techniques:

Terrassement mécanique avec 1 pelle avec godet de curage de 3 m par l'entreprise Burban Gilbert, La Cour de Boceret, 56130 Nivillac.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

Suite au repérage d'un enclos curviligne localisé par avion par Patrick Naas, le projet d'un lotissement situé à La Bourdonnaye, sur la commune de Lanouée a suscité une intervention archéologique. Le diagnostic a permis de mettre en évidence un petit enclos à tendance circulaire, dont le fossé très bien conservé a livré de la céramique datant de l'Antiquité et du haut Moyen Age. Plusieurs autres structures (fosse, Tp, tranchées foyer?), situées à l'intérieur de l'enclos semblent fonctionner avec celui-ci.

La situation topographique du site, (sur un plateau en rebord de la rupture de pente et dominant l'Oust), ajoutée à la présence d'un fossé d'enclos d'une taille notoire pourrait être en relation avec une occupation à vocation stratégique.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Structures	Mobilier	Interprétation
Fossé d'enclos	Céramique	
Fosses	Meule	
Trous de poteau Tranchées ?	Scorie	
	Fossé d'enclos Fosses Trous de poteau	Fossé d'enclos Céramique Fosses Meule Trous de poteau Scorie

FICHE D'ÉTAT DU SITE

L'enclos mis à jour lors du diagnostic se situe au centre de la zone prescrite, sur les parcelles 283, 285 et 287 (cadastre 2007, section YE). Le fossé d'enclos bien conservé (environ 3 m à l'ouverture et profond d'1,60 m), apparaît entre 0,40 et 0,50 m de profondeur, dans des niveaux de moyenne terrasse, composés d'un limon brun-orangé, renfermant de nombreux quartz roulés.

Plusieurs structures, (fosses, trous de poteau et fossés?), localisés à l'intérieur de l'enclos semblent fonctionner avec cet ensemble, qui d'après la céramique offre une fourchette chronologique allant de la seconde moitié du II ^{ème} après J. C, au haut Moyen-âge (VII ^{ème} -VIII ^{ème} siècle après J.C), en révélant une phase intermédiaire du Bas-Empire (III ^{ème} -IV ^{ème} siècle après J. C).

A l'extérieur de l'enclos, hormis le parcellaire déjà visible sur le cadastre napoléonien de 1845, de rares structures non datées ont été observées, localisées essentiellement au nord de l'enclos.



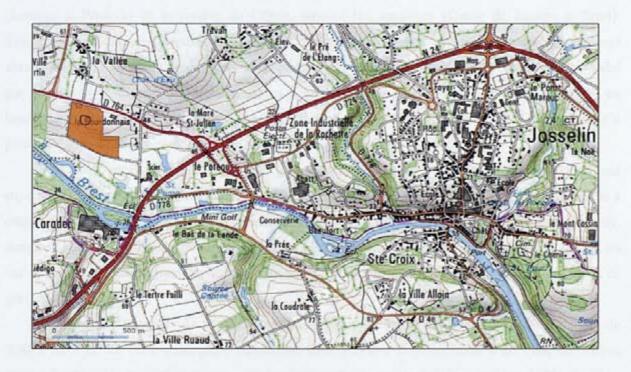


Fig. 1 : Localisation du diagnostic archéologique sur fond de carte IGN au 1/25 000 ème (Géoportail)

I. INTRODUCTION

I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

La présence d'un enclos repéré en avion par Patrick Naas, sur des parcelles faisant l'objet d'un projet de lotissement, a motivé le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur la commune de Lanouée, au lieu-dit La Bourdonnaye. Le site survolé et prospecté au sol en 1991/1992, a été déclaré en 1991 au service de la Carte archéologique (fig.2).

L'emprise du l'opération couvre 72574 m2 et occupe les parcelles 283, 285, 285, 289 et 343 p de la section YE, du cadastre 2007.

I.2 CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

La zone prescrite se situe au Sud de la commune de Lanouée, entre la route départementale n° 764 (Josselin à Pontivy) et la rivière de l'Oust, aujourd'hui canalisée (Canal de Nantes à Brest). Topographiquement, deux entités se partagent l'emprise : la zone sud occupe un versant relativement abrupt ainsi qu'une partie basse, inondable, peu propice aux installations humaines. L'enclos repéré par voie aérienne, et localisé par les sondages occupe le plateau, dans la partie nord de l'emprise, en limite de la rupture de pente. Il offre une position privilégiée en surplombant la vallée, distant d'à peine 300 m d'un ancien méandre de l'Oust.

D'un point vue géologique (fig.3 et fig.4), la zone basse de l'emprise correspond au niveau supérieur des basses terrasses de l'Oust (Eémien à Wechselien), qui se caractérise par un limon brun à orangé, plus ou moins argilo-sableux, renfermant quelques galets de quartz. Le volume sédimentaire, composé notamment des colluvions et des niveaux alluvionnaires, se développe sur près d'1,30 m en bas de pente. A cette profondeur, on atteint un niveau de grave, constitué essentiellement de galets, de graviers et de sable.

Au niveau de la rupture de pente, le substrat schisteux a été atteint à une profondeur variant de 0,30 à 0,50 m. La carte géologique mentionne effectivement la pénétration d'un banc de schiste orienté Est/Ouest, venant s'interposer entre les dépôts alluvionnaires de l'Oust (schiste de Ploermel).

Sur le plateau, dans la zone centrale, les dépôts des moyennes terrasses (Pléistocène moyen) sont atteints sous la couche de labour entre 0,40 à 0,50 m, là où apparaissent les structures archéologiques. L'avantage de ce type de terrain est qu'il permet un drainage efficace et naturel des sols, l'inconvénient étant pour nous, la difficulté de lire les surfaces.



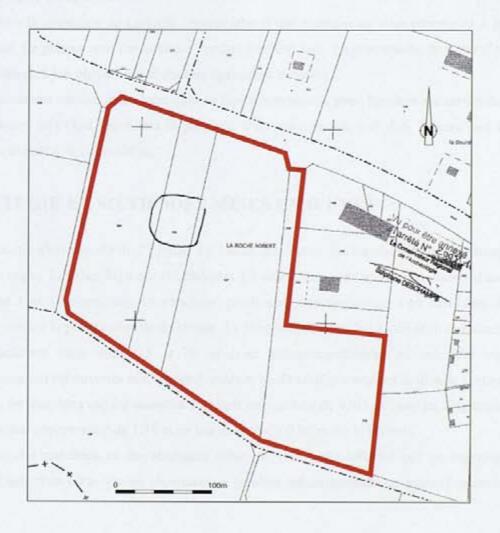


Fig. 2 : Cliché de P. Naas lors du survol de 1991, et interprétation sur plan cadastral au 1/20000 ème

Au nord de l'emprise, à proximité de la départementale, quelques structures relevant probablement de limites parcellaires apparaissent dans un limon légèrement argileux à 0,60 m de profondeur. Il semble que la limite entre les dépôts alluvionnaires et le substrat local schisteux apparaisse quelque part entre le nord de l'enclos et la limite nord de l'emprise.

Archéologiquement, un enclos curviligne localisé sur les parcelles 283,285, et 287 avait été repéré par avion et déclaré par Patrick Naas à la Carte Archéologique, en 1991. La même année, il mena une prospection pédestre qui livra des fragments de terre cuite ou tuile à priori non gallo-romains, ce qui conduisit « au classement en indéterminé pour un enclos évoquant d'ailleurs plutôt à l'époque un habitat protohistorique ».

Il décrit « l'occupation du sol à Lanouée chez les Coriosolites, comme pour d'autres sites proches (Castenec sur Blavet, Caro-Missiriac sur l'Oust, Plaudren au nord de Vannes), diffèrent de l'habitat dispersé classique, évoquant davantage un habitat groupé ou une petite agglomération si l'on en juge par la densité des vestiges, déjà perceptible pour l'âge du Fer, aux abords d'un gué important et au croisement de deux voies romaines (Vannes-Corseul et Rennes-Quimper).

Le franchissement de l'Oust par la voie Vannes-Corseul se faisait à Pomeleuc à environ 3 km au nord-ouest de notre occupation.

Par ailleurs la commune de Lanouée compte plus d'une trentaine de sites répertoriés à la Carte Archéologique. La plupart sont des enclos d'époque indéterminée. Le plus proche de notre d'emprise se situe à moins de 2 km plus à l'est, et domine également la rivière.

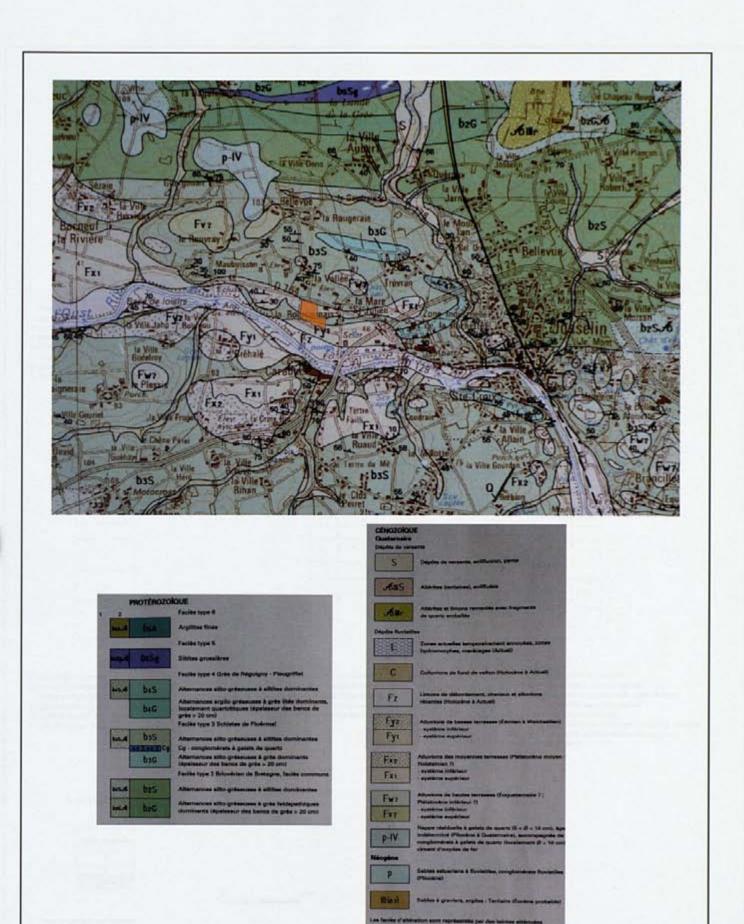
Sur la commune voisine, à Guégon dont la limite communale avec Lanouée est matérialisée par l'ancien méandre de l'Oust, on notera la présence d'un autre enclos, non daté, faisant face à notre occupation et distant d'environ 500 m.

I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE

Le diagnostic s'est déroulé du 27 juillet au 7 août, mobilisant deux archéologues de l'Inrap et un conducteur d'engin. Les tranchées ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse, large de 3 m. L'orientation des tranchées, positionnées en quinconce, s'est faite dans le sens nord/sud, en suivant la pente naturelle du terrain. La longueur des tranchées atteint en moyenne 20 m, et leur espacement varie entre 15 et 20 m (voir exceptionnellement 30 m). Des vignettes complémentaires ont été ouvertes afin d'appréhender et/ou de vérifier certaines limites de vestiges.

Au total, 94 tranchées ont été ouvertes couvrant une surface de 6305 m², soit un diagnostic à 8,7 %. La profondeur atteinte varie de 1,30 m en bas de pente, à 0,30 m sur le plateau.

Le relevé des tranchées et des structures mises au jour a été effectué par un topographe de l'INRAP, à l'aide d'un GPS. Toutes les structures sondées mécaniquement ou manuellement ont fait



 $Fig.~3: Localisation~du~diagnosctic~sur~fond~de~carte~g\'eologique~au~1/50000~^{\'ense} (feuille~350~,~BRGM~\dot{a}~para \^{i}tre)$

Tranchée 6 - Log.1 Tranchée 12 - Log. 2 Tranchée 13 - Log. 3 Terre végétale Terre végétalé Terre végétale 3 4 Limon beige-gris légérement sableux, meuble Limon sableux gris-beige avec quelques graviers 1 - Limon argileux gris-beige assez meuble homogène 1 - Limon beige-gris légèrement sableux. 2 - Limon brun-gris-beige meuble avec quelques traces de ferro-manganèse. 2 - Limon légèrement argileux compact 3 - Grave avec quelques graviers. avec quelques micro-charbons de bois. 3 - Limon argileux marbré gris-beige compact avec traces d'oxydation. 4 - Limon très argileux gris oxydé compact. 5 - Grave (sable, graviers, galets, ...). Tranchée 68 - Log. 6 Tranchée 14 - Log.4 Tranchée 67 - Log. 5 Terre végétale Terre végétale Terre végétale 3 4 4 6 1 - Limon brun clair légèrement argilleux assez meuble. 2 - Limon argillo-sableux belge-jaune meuble avec cryoturbation. 3 - Limon argillo-sableux belge-jaune compact. 4 - Limon argillo-sableux belge-orangé compact. 5 - Limon argillo-sableux belge clair avec graviers compact. 5 - Creace. 1 - Limon brun meuble homogène. 1 - Limon gris-beige meuble avec rares graviers. 2 - Limon brun-beige Jaune hétérogène légèrement argilleux meuble avec cryoturbation. 3 - Limon brun-beige jaune hétérogène Limon légèrement argilleux beige orangé-gris marbré compact. 3 - Limon argilleux beige marbré gris compact. 4 - Limon très argilleux gris oxydé compact. légèrement argilleux compact. 4 - Limon argillo-sableux jaune-beige homogène compact. 6 - Grave. 5 - Limon argilleux et grave (sable, graviers, galets, ...). 5 - Limon argilo-sableux jaune-beige très compact. 6 - Limon très sableux. 7 -Grave Tranchée 69 - log. 7 Terre végétale

Fig. 4: Logs stratigraphiques au 1/50 ème (localisation des logs fig. 5)

Schiste /

 Limon brun-gris pulvérulent.
 Limon brun-gris avec schiste altéré gris bleuté. 0

1 m

l'objet de photographies et de relevés au 1/20 ème. La plupart d'entre eux sont présentés dans ce rapport.

Pour des raisons d'imprécisions variables, liées au système GPS, les altitudes des coupes ne sont pas mentionnées.

Les faits archéologiques ont été numérotés de 1 à n dans chaque tranchée. L'ensemble de la documentation de terrain a été saisie informatiquement et les inventaires des tranchées, faits et mobiliers sont présentés en annexe.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

II. PRESENTATION DES RESULTATS

Sur l'ensemble des 94 tranchées réalisées, 28 se sont avérées positives, comptabilisant 76 faits, localisés essentiellement sur la partie haute de l'emprise (fig. 5).

L'enclos découvert par photo aérienne a été révélé dans les tranchées 35, 36, 40, 41, 62, 71 et 94. De forme grossièrement elliptique (environ 60 x 55 m), il enserre une espace d'environ 3300 m². Le fossé d'enclos, d'une largeur moyenne de 3 m, atteint une profondeur d'1,60 m. Dans la tranchée 41, un important rétrécissement pourrait marquer une entrée.

A l'intérieur de l'enclos, plusieurs structures (fosses, trous de poteau, fossé?), ont été mises au jour. D'après le mobilier, elles pourraient fonctionner avec l'enclos. La céramique recueillie, présente une fourchette chronologique allant de la seconde moitié du II ème après J.C., jusqu'au haut Moyen-Age (VII ème-VIII ème siècle), avec une phase intermédiaire au Bas-Empire (III ème-IV ème siècle après JC).

A l'extérieur de l'enclos, plusieurs fossés situés essentiellement au nord de l'emprise se rapportent au parcellaire présent sur le cadastre napoléonien de 1845, voire postérieur. D'autres encore, diffèrent de l'orientation de ces derniers, mais n'ont pu être datés (Tr 71, 74, 72, 37). On notera également la présence de deux fosses (ou trous de poteau) localisées à l'extérieur de l'enclos, proche du fossé d'enclos de la tranchée 71.

Dans la partie sud de l'emprise, les rares structures mises au jour sont des fossés parcellaires orientés dans l'axe du découpage laniéré actuel, ou présent sur le cadastre napoléonien (nord/sud).

Par ailleurs, au sud-est de la prescription, dans la parcelle 343, une dizaine de tessons de céramique, recueillie dans les dépôts de pente, atteste d'occupations protohistoriques (âge du Bronze?, et âge du Fer). Aucune structure archéologique n'a été découverte dans cette zone, plaidant en faveur de mobilier dispersé, provenant probablement d'établissements localisés plus haut sur le plateau.



Fig. 5 : Plan général du diagnostic et des vestiges mis au jour, sur fond cadastral au 1/2000 ème (2007), avec parcellaire napoléonien retracé (1845)

II.1 L'ENCLOS (fig 6)

II.1.1 LE FOSSE D'ENCLOS

Localisé dans les tranchées 35, 36, 40, 41, 62, 71 et 94, le fossé d'enclos apparu entre 0,40 et 0,50 m du sol actuel a été sondé à deux reprises :

Au sud, dans la tranchée 35, le fossé F 35.1 (fig.6) présente à l'ouverture une largeur de 2,80 m. Profond d'1,10 m, son profil en cuvette présente un comblement composé de deux US. La première se compose d'un limon brun, meuble et organique avec de nombreux quartz roulés et des plaquettes de schiste. Un fragment de meule rotative en granit provient de ce niveau. La seconde US, que l'on retrouve de part et d'autre du remplissage principal, est un limon argileux brun-orangé compact, avec une présence moindre de quartz et de schiste. La simplicité de la stratigraphie montre un comblement rapide, certainement volontaire.

Au nord, dans la **tranchée 62**, le fossé **F 62.1** (fig.6) présente une largeur de 3 m, pour une profondeur d'1,60 m. Son profil en V diffère du précédent, tout comme son remplissage. On retrouve toutefois, dans les US 2 et 4, les deux grandes phases de comblement décrites plus haut. L'US 1, composée d'un limon légèrement argileux brun-foncé, a livré une dizaine de tessons de céramique appartenant au moins à quatre individus (cf. F. Labaune-Jean p.16). Deux d'entre eux appartiennent à des vases de facture antique : le premier appartient à des formes que l'on rencontre à partir du II ème après J.C, alors que le second daterait des III ème siècles après J.C. Les deux autres individus se rapportent à une période plus tardive et le décor à la molette présent sur un des tessons se rencontre dans des contextes régionaux des VII ème siècles. La seconde US, a livré un fragment de grès présentant une tranche polie, s'apparentant à une pierre à aiguiser. Un fragment d'un bord de vase, appartenant à une forme connue à partir du III ème siècle après J.C, a également été prélevé dans cette U.S.

Par ailleurs, dans la **tranchée 71**, le fossé possède une largeur de 3,20 m avec un élargissement vers la berme ouest, pouvant marquer la présence d'une structure associée. En surface de ce fossé, quelques tessons non datables accompagnés de fragments de tuile ont été recueillis. Dans la fenêtre ouest de cette même tranchée, le fossé large de 2,80 m a livré en surface 3 fragments d'une même meule en granit.

Dans les ouvertures 40 et 41, plusieurs fossés ont rendu difficile la compréhension du tracé de l'enclos, nécessitant un élargissement des tranchées.

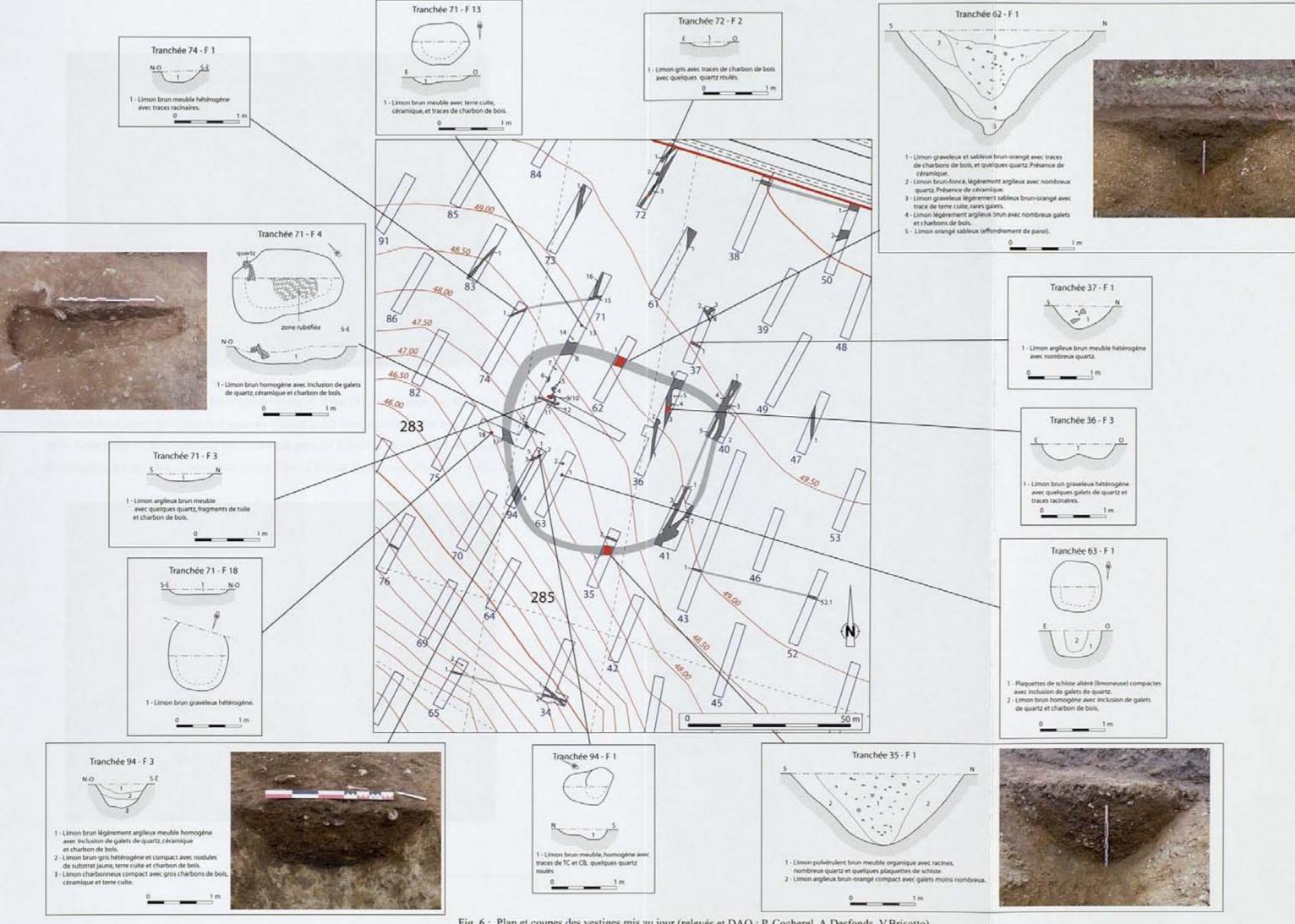


Fig. 6 : Plan et coupes des vestiges mis au jour (relevés et DAO : P. Cocherel, A.Desfonds, V.Brisotto)



Photo 1 : vue du nord-est de la tranchée 40

Si l'on reprend le cliché et l'interprétation de P. Naas (fig.5), l'enclos est dessiné à l'est, par un fossé sud-nord assez rectiligne qui pourrait correspondre dans nos tranchées aux fossés F 40.1/5 et F 41.1. Cependant vu les courbures que semblent prendre l'enclos, et au regard des largeurs affichées dans les autres tranchées, il semblerait que le fossé d'enclos appartienne plutôt aux F 40.2 et F 41.2.



Photo 2 : vue du sud de la tranchée 41

A l'est de la tranchée 41, son tracé apparaît moins nettement et semble se rétrécir fortement. Cette modification pourrait marquer un aménagement d'entrée.

Si l'on revient sur la photo-interprétation, en recalant les 2 tracés, on a une interruption un peu plus au Nord qui pourrait se situer entre nos deux tranchées.

Quant au fossé rectiligne (que l'on ne retrouve pas dans la tranchée 39), son axe sud-ouest/nordest ne correspond ni au parcellaire napoléonien, ni au parcellaire actuel.

D'après les habitants des environs, un ancien chemin bordé d'un talus passait « quelque part par là », et pourrait correspondre à l'étroite parcelle 301, en partie boisée aujourd'hui, se situant de l'autre côté de la route départementale. Cependant l'axe de celle-ci apparaît plus cohérent avec notre « supposé »fossé d'enclos qu'avec le fossé rectiligne.

Dans ces deux mêmes tranchées, deux autres fossés orientés nord-ouest/sud-est (F 40.4 et F 41.3) viennent rencontrer le fossé rectiligne à l'est de celui-ci, sans le traverser. Bien que n'apparaissant pas sur le cadastre napoléonien, ceux-ci sont parallèles à l'axe du parcellaire.

Dans la tranchée 40, un troisième fossé (F 40.3) semble s'appuyer à la fois sur le fossé rectiligne et sur le fossé d'enclos.

Seuls des sondages complémentaires réalisés dans le cadre d'une fouille devraient permettre de comprendre le plan et la chronologie de ce réseau fossoyé.

II.1.2 L'ESPACE INTERNE DE L'ENCLOS

Parmi les tranchées situées à l'intérieur de l'enclos, la Tr 71, qui a fait l'objet d'ouverture supplémentaire, a révélé une dizaine de fosses et/ou trous de poteau, ainsi qu'une structure linéaire. La plupart d'entre elles présente en surface des traces de charbons de bois et de terre cuite. Deux structures ont été sondées.

Le fait F 71.4 (fig.6), se présente comme une fosse ovalaire, longue d'1,70 m et large d'environ 1 m. Quelques petits blocs de quartz reposaient en surface. Peu profonde (0,20 m), une petite zone rubéfiée tapissait le fond de la structure. Le comblement unique, composé d'un limon brun homogène avec quartz roulés et traces charbonneuses, contenait deux tessons de céramique, renvoyant à la fois à la période gallo-romaine et au XV ème siècle (cf F. Labaune-Jean p.16). Vu le contexte environnant où la présence d'indices antiques domine, cet élément isolé très tardif, trouvé à proximité de la surface, peut raisonnablement être considéré comme intrusif

Cette fosse, par sa morphologie et sa zone rubéfiée s'apparentent aux tranchées-foyers reconnues dans plusieurs sites du haut-Moyen-âge, et dont la fonction pourrait être en relation avec le traitement des céréales.

Au sud de cette fosse, un sondage a été réalisé dans le fait F 71.3 (fig.6), considéré dans un premier temps comme un fossé dont on perd la trace à l'est. Au nettoyage, il apparaît une espèce d'excroissance ou fosse à cette extrémité est. Sondée, cette tranchée a livré en surface un fragment de tegula.

Par ailleurs, dans l'extension est de la tranchée, un fragment de tuile et une scorie métallique ont été récoltés à la surface du décapage, à 0,50 m de profondeur.

Dans la tranchée 94 où l'on retrouve le fossé d'enclos, quatre autres structures ont été mises au jour. Deux d'entre elles ont été sondées (fig.6).

Le Fait F 94.3 s'apparentant également a une extrémité de fossé, orienté nord-est/sud-ouest, présente un meilleur état conservation. Large de 0,80 m et profond de 0,35 m, son remplissage constitué de trois US, possède un dernier niveau compact, renfermant de nombreux gros charbons de bois. Un tesson de céramique antique pouvant appartenir à un vase de stockage et dont la forme se retrouve dans des contextes à partir de la seconde moitié du II^{ème} siècle après J.C., provient de cette couche.

Le Fait 94.1 est une petite fosse ovalaire (0,70 m par 0,55 m) d'une profondeur de 0,15 m, semblant marquer par sa morphologie et sa coupe, l'emplacement d'un poteau latéral.

Cette structure n'a livré aucun mobilier.

Dans la tranchée 63, deux trous de poteaux d'un diamètre proche des 0,80 m ont été relevés. F 63.1, sondé (fig.6) présente un profil en U, avec des parois abruptes et atteint 0,40 m de profondeur. Son remplissage composé de deux US, marque également le négatif d'un poteau central. L'US 1 a livré un tesson de céramique antique.

Dans la tranchée 36, où l'on retrouve le fossé d'enclos, ici large de 2,60 m, deux autres fossés parallèles (F 36.1 et F 36.3), ainsi que trois fosses et/ou trous de poteau ont été identifiés. Les deux fossés semblent se rattacher au parcellaire napoléonien. Le F 36.3, sondé (fig.6), montre deux petits creusements d'une vingtaine centimètres de profondeur et un remplissage hétérogène supposant un comblement récent.

Nous évoquerons également la présence de deux fosses se juxtaposant sur chacun des deux fossés (F 36.2 et F 36.4). Aucune relation chronologique n'a pu être identifiée en surface.

Un troisième creusement F 36.5 (trou de poteau ?) est peut-être en relation avec ces structures.

Enfin dans la **tranchée 35** déjà évoquée plus haut au sujet du fossé d'enclos, la seconde structure linéaire **F 35.2** marque une limite parcellaire récente.

II.1.3 A L'EXTERIEUR DE L'ENCLOS

Peu de structures ont été relevées dans les tranchées localisées à l'extérieur de l'enclos.

Hormis les fossés récents et ceux présents sur le cadastre napoléonien, et que l'on retrouve essentiellement sur la partie haute de l'emprise, quelques autres fossés discordants du découpage agraire sont à remarquer. Il s'agit notamment des fossés F 74.1 et F 71.16, situés au nord du fossé d'enclos dont la courbure semble approximativement parallèle à ce dernier. Le sondage effectué dans F 74.1 montre un creusement peu profond (0,15 m) d'une largeur de 0,60 m et dont le comblement unique, composé d'un limon brun meuble n'a livré aucun indice chronologique.

Dans la tranchée 37, si le fossé F 37.1 (sondé) se rapproche de l'orientation du parcellaire récent, il n'en est pas de même pour les deux autres fossés F 37.2 et F 37.3.

Le même constat est à faire pour le fossé de la tranchée 83 et pour ceux, parallèles de la tranchée 72.

On notera également la présence plusieurs fosses dans ces deux tranchées précédemment cités (F37.2, F 37.4, F 37.5 et F 72.2), ainsi qu'une troisième, sondée, dans la tranchée Tr 71 (F 71.13, fig.6).

II.2 ETUDE DU MOBILIER (Par F. Labaune-Jean, assistante d'études INRAP Grand Ouest)

La campagne de sondage effectuée à Lanouée- La Bourdonnaye, en juillet-août 2009 a permis de recueillir plusieurs lots de mobilier. L'ensemble donne la répartition suivante :

- 29 tessons de céramique
- 6 fragments de tuiles (tegulae et imbrices), 3 fragments de terre cuite indéterminés
- 1 scorie métallique
- 13 fragments de meules en pierre (2 NMI), 1 morceau de pierre à aiguiser, 1 pierre polie (broyon?)
- 1 prélèvement de charbons de bois

L'étude, l'inventaire et le conditionnement ont été effectués à partir du mobilier déjà nettoyé. L'infographie du mobilier a été réalisée comme exercice par Gadéa Cabanillas de la Torre, dans le cadre d'un stage universitaire de Master à l'université de Rennes 2.

Le choix de présentation retenu s'est fait en faveur d'une liste par tranchée et numéro de fait.

Liste du mobilier :

Tranchée 3:

En surface de cette tranchée, 4 tessons ont été mis au jour. Il s'agit de fragments de panse appartenant à un même vase cuit en mode A. La pâte riche en particules de quartz et de mica est caractéristique des productions à rattacher à la Protohistoire.

Tranchée 4:

A une profondeur de 40 cm, un lot de 4 tessons issus du même récipient a été recueilli dans cette tranchée. Il s'agit d'un vase à parois épaisses, composé à partir d'une pâte riche en grains de quartz et paillettes de mica. Les fragments se placent au niveau de la panse, mais ne présentent aucune indication particulière permettant de préciser la forme générale. La facture est incontestablement protohistorique mais difficile à préciser entre les productions anciennes et certaines formes de la fin de la Tène. Nous resterons donc sur une datation large protohistorique (âge du Fer).

Tranchée 8:

Le comblement d'un probable chablis a livré un petit éclat de panse de récipient dont la facture évoque les productions protohistoriques (âge du Bronze ?).

Tranchée 14:

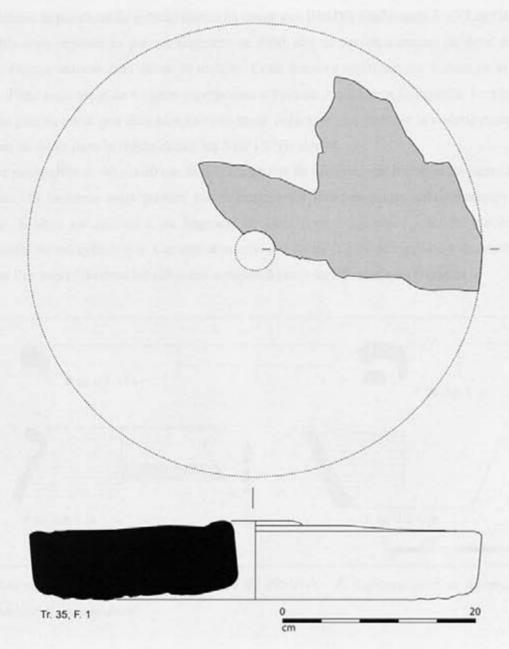
A une profondeur de 40 cm, un tesson de panse de récipient a été découvert. De facture modelée, ce tesson possède une pâte cuite en mode A, renfermant des grains de quartz et de fines paillettes de mica, permettant de le classer dans le groupe des productions protohistoriques, sans précision possible.

Tranchée 27:

En surface, cette tranchée a livré un petit morceau de pierre dont les faces portent des traces d'usure indiquant l'utilisation comme outil. Datation indéterminée.

Tranchée 35:

Les trente premiers centimètres du remplissage du fait 1 ont livré 8 fragments de granit appartenant à la moitié supérieure d'une meule (meta). Cette dernière est taillée dans un bloc de granit à texture feuilletée riche en grosses paillettes de mica. La pierre est très fragilisée et casse facilement. Le remontage des pièces permet cependant de restituer la dimension complète de l'objet du bord externe à la perforation centrale (Ø de 48 cm). S'y ajoute en surface un fragment de terre cuite.



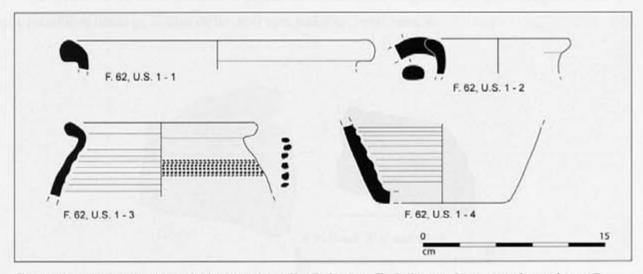
Fragments de meule en granit issus de la tranchée 35 (Relevés : F. Labaune-Jean et infographie : G. Cabanillas et F. Labaune-Jean)

Tranchée 62:

Le mobilier recueilli dans les trente premiers centimètres de la structure correspond à trois tessons de facture antique (2 bords), 4 tessons de céramique commune du haut Moyen Age et 2 tessons difficiles à rattacher à une période chronologique précise. Appartenant à un récipient très épais, ils possèdent une pâte à rapprocher vraisemblablement des productions antiques. Les éléments antiques attestés correspondent à deux vases différents, illustrés par leur bord. Le premier est un vase de fort diamètre défini par une lèvre en gros bourrelet arrondi (vase de stockage). Le second possède une lèvre effilée verticale placée dans le prolongement d'un col droit. La préhension se fait au moyen d'une anse de section ovale fixée au niveau de la lèvre qu'elle englobe en partie. Si la forme du premier vase se rencontre dans les contextes à partir du Ilème siècle, la seconde est, quant à elle,

caractéristique de pichet ou de gobelet élancé en usage aux IIIe-IVe siècle après J.-C. Les éléments les plus tardifs sont représentés par un fragment de fond plat et par un morceau de bord à lèvre en collerette éversée associé à un décor de molette. Cette dernière appliquée sur le haut de la panse se compose d'une succession de 6 lignes superposées à base de petits carrés juxtaposés. Le récipient est doté d'une pâte de teinte gris clair bien cuite en mode réducteur. La forme et la molette correspondent à des types en usage dans la région durant les VIIe - VIIIe siècles.

A une profondeur de 40 cm-80 cm, le fait 1 a permis de découvrir un fragment de pierre à aiguiser cassée dans la longueur mais portant sur la tranche les tranches polies caractéristiques de cette utilisation. L'objet est associé à un fragment de bord droit à extrémité arrondie placée dans le prolongement du col cylindrique. Cet aspect associé à celui de la pâte se rapporte à des vases de type pichet que l'on rencontre dans les contextes antiques à partir du IIIe siècle de notre ère.



Fragments de bords issus de la tranchée 62 (Relevés : F. Labaune-Jean et infographie : G. Cabanillas et F. Labaune-Jean)

Tranchée 63:

L'unique tesson découvert ici est en relation avec l'us 1 du fait 1. Il s'agit d'un fragment de panse de vase en céramique commune sombre tournée. La pâte gris clair à surface noire bleutée se rencontre sur des productions de la période antique à partir de la fin du Ier siècle jusqu'aux productions de l'antiquité tardive. En l'absence de bord ou d'élément de forme, il est impossible ici d'affiner la datation.

Tranchée 71:

Le fait 3 a livré un morceau de tuile plate antique.

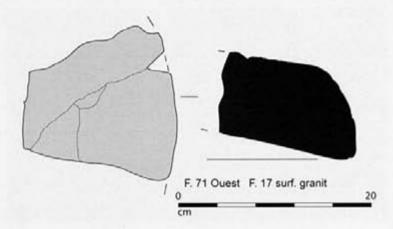
Dans l'Us 1 du fait 4, les deux tessons de céramique correspondent à un fragment de panse en céramique commune sombre tournée très cuite et à un autre fragment de panse dont la cuisson et la teinte évoque les productions en usage à partir du XVe siècle.

Aux côtés de deux morceaux de tuile plate antique, le fait 8 a livré trois petits tessons de vase. Leur aspect ne permet pas de trancher de manière sûre entre des productions antiques et celles du haut Moyen Age. Même si visuellement cette seconde proposition semble plus vraisemblable, aucun élément de forme ou de décor ne permet de valider cette proposition.

La même remarque vaut pour le tesson de panse du fait 13 us 1, trop usé pour être fiable.

En surface du fait 17, un morceau de tuile a été récupéré ainsi qu'un petit éclat de panse de récipient. Malheureusement comme pour le fait 8, l'aspect de ce dernier n'est pas suffisant pour établir la période chronologique à laquelle il faut le rattacher (Antiquité ? haut Moyen Age ?).

L'extension est de la tranchée a permis de recueillir un fragment de tegula antique et uns scorie métallique dense en résidus de fer mais sans mobilier datant associé.



Fragments de meule en granit issus de la tranchée 71 (Relevés : F. Labaune-Jean et infographie : G. Cabanillas et F. Labaune-Jean)

Tranchée 94:

Le mobilier découvert dans l'us 3 du fait 3 comprend deux fragments de terre cuite dont l'usage d'origine est indéterminé. Ils sont associés à un fragment de bord de céramique en commune sombre tournée. Ce fragment présente une lèvre en bourrelet de forte dimension, éversée vers l'extérieur. Ce type se rencontre assez fréquemment dans des contextes à partir de la seconde moitié du Ilème siècle après J.-C. Le fragment trop petit pour être dessiné possède cependant un fort diamètre indiquant son appartenance à un récipient à large ouverture de type vase de stockage.

Le mobilier recueilli lors de cette campagne de diagnostic montre plusieurs zones de répartition. Les tranchées de la parcelle 343 et le bas de la parcelle 287 ont permis de mettre au jour quelques éléments fragmentaires témoignant d'une occupation du secteur à rattacher à la période protohistorique au sens large, les tessons n'étant pas suffisants pour permettre d'attester une fourchette chronologique plus précise.

Dans le secteur de l'enclos repéré principalement dans la parcelle 285, le mobilier découvert correspond aux périodes historiques, montrant une occupation antique, avec une chronologie de la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. se poursuivant durant l'Antiquité tardive (IIIe siècle, voire IVe siècle après J.-C.), avant une poursuite de l'installation durant le haut Moyen Age. Les éléments mobiliers qui s'y rattachent fournissent une fourchette chronologique à placer vers les VIIe-VIIIe siècles. Si les indices de site débouchent sur une fouille, il sera sans doute possible de préciser cette évolution. Il sera important d'observer les pâtes et les formes pour distinguer l'occupation antique de la suivante. Il est également possible que dans l'éventualité d'une occupation continue, le site puisse fournir les formes de transition de l'Antiquité tardive, peu connues dans la région.

CONCLUSION

Notre intervention menée au lieu-dit La Bourdonnaye sur la commune de Lanouée (56) a permis de mettre en évidence l'enclos découvert par P. Naas en 1991, lors d'une prospection aérienne.

Il s'agit d'un enclos curviligne à tendance circulaire dont les dimensions (60 m par 55 m), offre une surface interne d'environ 3300 m 2.

Le fossé d'enclos, relativement bien conservé, présente une largeur moyenne de 3 m et une profondeur maximale d'1,60 m. Les deux sondages effectués respectivement au nord et au sud de l'enclos montrent des profils et des remplissages quelque peu différents. Dans le premier, on observe un profil en V avec au moins trois grandes phases de comblement alors que le second révèle un profil plus évasé composé de deux unités stratigraphiques. On retrouve toutefois ces deux grandes phases dans le premier sondage, évoquant un comblement rapide peut-être du au rabattement d'un talus. La position de celui-ci n'a pu être déterminée.

A l'est, le fossé nord/sud de l'enclos a été mis en évidence au sein d'un réseau plus dense d'autres fossés, rendant complexe la compréhension de cette zone (Tr 40 et 41). On observe toutefois un fort rétrécissement du fossé principal, peut-être en relation avec un aménagement d'entrée.

Le mobilier issu du fossé d'enclos (surface et sondages), offre une fourchette chronologique large, allant de la seconde moitié du II^{ème} siècle après J.C au haut Moyen-Age (VII ^{ème}-VIII ^{ème} sièce après J.C.), en passant par une phase du Bas Empire (III-IV ^{ème} siècle).

Dans la partie ouest de l'enclos, plusieurs structures comprenant des fosses, des trous de poteaux et des fossés ou tranchées ? ont été relevés, livrant des indices chronologiques attribués à la période gallo-romaine et dont certains présentent des formes du Bas Empire.

Ceci nous amène à proposer deux hypothèses :

- la première consiste à supposer une utilisation du fossé depuis le II ème siècle après J.C. jusqu'au haut-Moyen Age.
- la seconde suggère une mise en place précoce du site (dès la seconde moitié du II ^{ème} après
 J.C) avec un fonctionnement du fossé plus tardif peut-être au haut Moyen-Age, et dans lequel
 on retrouve les éléments d'occupations antérieures.

Vu la simplicité de la stratigraphie observée dans les deux sondages du fossé, la première suggestion impliquerait des entretiens successifs et un curage efficace lors de la dernière occupation.

Cependant, le fait que le comblement se soit effectué relativement rapidement renvoie plutôt à la seconde hypothèse.

Par ailleurs, la relative faible quantité de mobilier recueilli, au sein de l'enclos mais également à l'extérieur, y compris hors structure, renvoie à l'ambiance des sites du haut Moyen-Age bretons, habituellement pauvres en vestiges mobiliers.

Bien qu'incomparable au niveau du plan, on peut citer comme exemple pour le haut Moyen-Age les sites du Teilleul à Montours, (Catteddu, 2001), de la Tullaye à Janzé (Leroux, 1995) ou de la

Cocherais à Tinténiac (Le Boulanger, Provost, 1992). Dans chacun de ces cas, les aires d'habitats et les activités domestiques associées sont réparties dans des lots, soigneusement délimités par de petits fossés, plutôt rectilignes, formant une sorte de hameau.

Sur le site de la Tullaye, à Janzé, la fréquentation du site remonte au II-III ème siècle après J.C, puis à l'époque mérovingienne, avec la présence d'un bâtiment excavé sur poteaux, associé à des structures périphériques. Ce n'est qu'à partir du VIII-X ème siècle que l'habitat et les activités domestiques fonctionnent par unité, matérialisées par de petits enclos quadrangulaires.

L'auteur souligne, d'après une étude systématique menée dans le Vexin, (Van Ossel, 1993), la récurrence d'implantation du haut Moyen-Age, à proximité, ou même sur les vestiges d'habitats galloromains.

A la Bourdonnaye, si l'on considère que la dernière phase de l'utilisation de l'enclos remonte au VIII ème siècle, le plan et ce que l'on peut entrevoir de sa structure interne, serait plutôt à rapprocher des sites de Kergoutois à Carhaix (Maguer, Le Boulanger, 2001), ou encore de ceux de Quehelen à Paule (Aubry, 1999) et de la carrière du Déron sur la commune de Saint-Malo-de-Phily (Aubry, 2001).

A Kergoutois, l'occupation s'appuie le long d'une adduction d'eau romaine, en dessinant un enclos à tendance rectangulaire. L'aménagement interne est représenté par un espace de vie, avec bâtiment semi-excavé, et un espace lié au traitement du grain (tranchées-foyers). Les rares indices céramiques et la datation C14 indiquent un abandon à la fin ou après le VIII ème siècle.

Pour Quehelen, le double fossé d'enclos en forme de fer à cheval, enserre trois bâtiments supposés, disposés autour d'une cour. Plusieurs fosses et structures de combustion ont également été mises au jour. D'après une datation C14, cet établissement remonterait au moins à la fin du IX ^{ème} siècle.

Comme pour Kergoutois, cet établissement est installé le long d'un aqueduc et à proximité d'un chemin, tous deux fonctionnent à l'époque gallo-romaine.

Sur le site du Déron, l'enclos en partie reconnu apparaît semi-circulaire, et présente des partitions internes. Une première aire se compose de bâtiments sur poteaux associés à des structures de combustion et des silos, puis un second espace rassemble plusieurs tranchées-foyers. A l'extérieur de l'enclos, six bâtiments sur poteaux accompagnés de fosses et de foyers peuvent être assimilés à des annexes. D'après le rare mobilier récolté, l'occupation remonte au VIII ème siècle voire au VII ème siècle.

On peut également citer l'enclos de Vieuxville-Beaurade à Rennes (Leroux, Le Boulanger, Blanchet, 1998) dont les fossés sont moins bien conservés que dans les cas précédents. De forme curviligne, il enserre un espace de 2000 m2, dans lequel on observe seulement un fossé de partition. Une excroissance mis au jour à l'est renferme un fond de cabane partiellement conservé. L'ensemble pourrait dater des VI-VIII ème siècles.

Hormis pour ce dernier exemple, la superficie des enclos présentés offre une superficie de 1000 à 1400 m².

Par ailleurs, pour la majorité de ces sites, on observe un espace externe quasiment vierge de vestiges, comme c'est le cas à La Bourdonnaye. On ne peut toutefois exclure la présence d'autres structures à l'extérieur de l'enclos, à l'image du site de Saint Malo de Phily.

En résumé, l'enclos de la Bourdonnaye pourrait avoir été mis en place à la période du haut Moyen-Age à l'emplacement d'établissements antérieurs datant de la fin du II ème, et/ou du III-IV ème siècle apès J. C. Si tel est le cas, il rentre dans la catégorie des installations rurales circonscrites dans des enclos aux contours irréguliers, et offre d'après les vestiges (céramique, meule, scorie, tranchées-foyers), un échantillonnage représentatif des sites d'habitat régionaux pour une période encore peu connue dans le Morbihan.

Cependant, la surface couverte (environ 3300 m²), ainsi que les dimensions du fossé d'enclos (3 m à l'ouverture et 1,60 m de profondeur) le distingue des exemples précédemment cités. A ces observations, on peut ajouter la position topographique, qui en fait une situation dominante, en limite de la rupture de pente, menant 300 m plus bas aux rives de l'Oust.

Par ailleurs la proximité du croisement des voies romaines Vannes-Corseul et Rennes-Quimper ainsi que le gué connu à Pomeleuc, peut-être encore utilisés aux périodes postérieures, pose la question de la vocation stratégique de ce site.

Si les données mis au jour lors du diagnostic conduisent à une fouille, celle-ci devrait permettre de préciser la chronologie des occupations, ainsi que leur fonction et pourrait alimenter nos connaissances encore lacunaires pour la période du Bas-Empire et du haut Moyen-Age de la vallée de l'Oust.

Je remercie Françoise Le Boulanger pour les documents mis à ma disposition pour la réalisation de ce rapport ainsi que pour sa disponibilité lors de nos échanges.

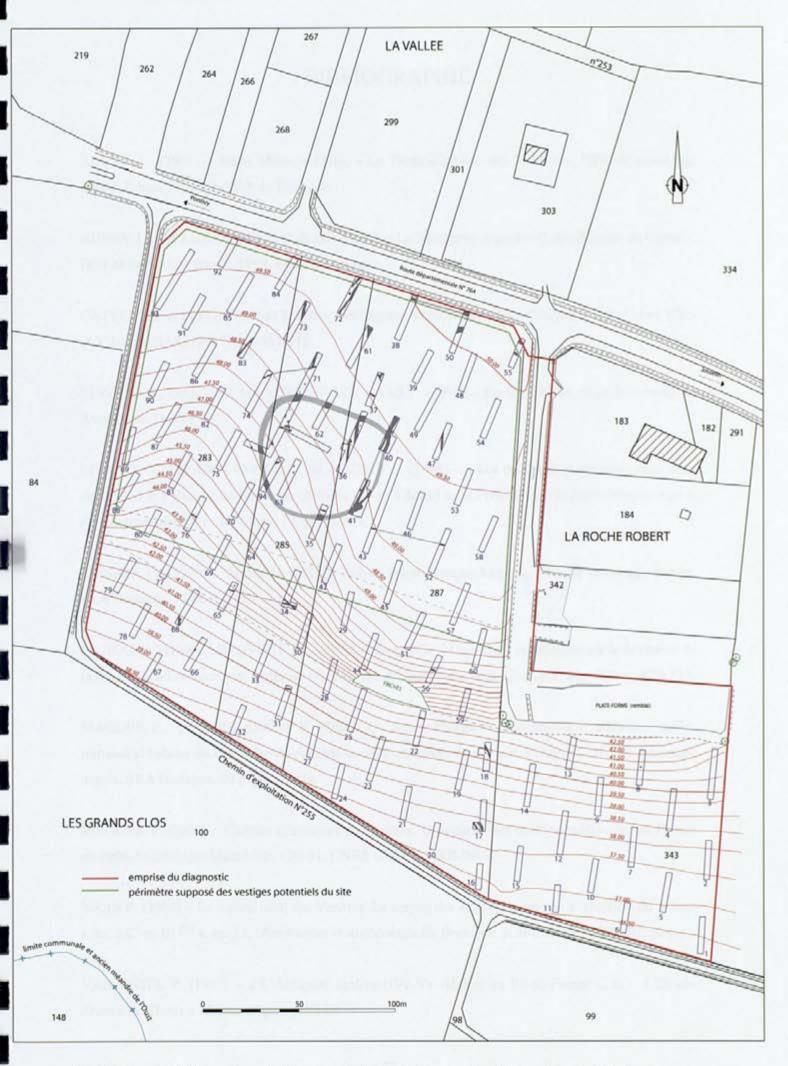


Fig. 7 : Plan général des vestiges mis à jour lors du diagnostic et proposition de l'étendue potentielle du site, sur fond de plan cadastral au 1/2000 ème (2007)

BIBLIOGRAPHIE

AUBRY L. (2001) - Saint Malo-de-Phily, « Le Deron-Carrière des Menais », DFS de sauvetage urgent, (phase 3), 2001, SRA de Bretagne.

AUBRY L., VIPARD L. (1999) – Déviation La Pie- Le Moustoir- Aqueduc Gallo-Romain de Carhaix, DFS de sauvetage urgent, 1999, SRA de Bretagne.

CATTEDU I. et alii (2001)- Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Illeet-Vilaine), DAF, 12, 1995, p.111-115.

LEROUX G., GAUTIER M., MEURET J.C., NAAS P. (1999) – Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. D.A.O.

LEROUX G., LE BOULANGER F., BLANCHET S. (1998) – « Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ile-et-Vilaine) de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age », Revue Archéologique de l'Ouest, 15, p.173-199.

LEROUX G. (1995) - Janzé, La Tullaye-RD.41 (route Rennes-Angers), DFS de sauvetage urgent, SRA Bretagne, Rennes, 1995.

LE BOULANGER F., PROVOST A., LEROUX G. (1992) – Un village carolingien sur la déviation de la Rn 137 à la Cocherais en Tinténiac (Ile et Vilaine). Les Dossiers du Ce.R.A.A, 20, 1992, p. 87 à 117.

MAGUER P., LE BOULANGER F. (2001) – Carhaix-Plouguer « Kergoutois »- adduction galloromaine et habitat du Haut Moyen-Age sur le contournement de Carhaix-Plouguer, DFS de sauvetage urgent, SRA Bretagne, 99 pages, inédit.

MAGUER P. (2000) – Carhaix (Finistère). Kergoutois. Chronique des fouilles médiévales en France en 2000. Archéologie Médiévale, t.30-31, CNRS éditions, 2000-2001.

NAAS P. (2000) – Le milieu rural des Vénètes. Le corpus des sites (prospection et fouilles) du V ème s. av. J.C. au III ème s. ap. J.C. Patrimoine et Archéologie de Bretagne, ICB-CeRAA, 2000, 102 pages.

VAN OSSEL P. (1993) – « L'Antiquité tardive (IVe-Ve siècles) en Île-de-France », in : L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet, p.9 à 29.

ANNEXES

INVENTAIRE DU MOBILIER (F. LABAUNE-JEAN)

Tr.	Fait	Proto	Antiq.	HMA	moderne	Cér. indét.	total tessons	Mob. associé	datation proposée	Cag.
3	surf	4					4	non	protohistoire	1
4	0.40	4					4	non	Age du Fer	1
8	chablis	1		1			1	non	Age du Bronze ?	1
14	0.40	1					1	non	protohistoire	1
27								lithique	insuffisant	1
35	surf							TC	insuffisant	1
35	1							meule	antiquité	1-
62	1 us 2		1				1	pierre à aiguiser	Antiquité tardive	1
62	1 us 1		5	4			9	tuile	Antiquité tardive (IIIe-IVe s.) + Haut Moyen Age	1
63	1 us 1		1				1	non	antiquité	1
71	3 surf.							tuile	antiquité	1
71	4 us1		1		1		2	non	Hétérogène (GR et XVe s.)	1
71	8 surf.			3			3	tuiles	insuffisant	1
71	13 us 1					1	1	non	insuffisant	- 1
71 est	surf	-		4-1-5		4,1		tuile	antique	- 1
71 ouest	17 surf		The			1	1	meule	Antique. insuffisant	1
94	3 us 3		I				1	TC	Antiquité. Postérieur 2° moitié IIe s. ap. JC	1
	total	10	9	7	1	2	29			

Abréviations : Tr. : tranchée de sondage ; TC : terre cuite ; HMA : Haut Moyen Age.

Archivage:

- 1 cagette normalisé Allibert réf. 21010.
- 4 feuilles de relevés originaux.

INVENTAIRE DES TRANCHEES

°	Nature du terrain	Profondeur atteinte (m)	Faits	Mobilier
_	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,90 à 1,10		
2	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,70 å 1,30		
3	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,70 à 1,30		céramique
4	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,40 à 1,20		céramique
5	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,80 à 1,30		
9	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	1,20		
7	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,80 à 1,20		
00	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz et schiste au Nord	0,70 à I	Chablis?	céramique
6	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,9 à 1,20		
10	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	0,90 à 1,30		
_	Limon sableux beige-orangé marbré avec galet de quartz	1,20 à 1,30		
12	Limon sableux gris-beige avec quelques galets de quartz et graviers	1 à 1,20		
13	Limon argilo-sableux beige-jaune avec quelques traces d'oxydation	0,50 à 1,30		
14	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	1 à 1,50		céramique
15	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	1,20 à 1,30		
16	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	1,20 à 1,30	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	
17	Limon argileux gris-beige-orangé marbré	0,60 à 0,80	F17.1: fossé/F17.2: fossé	
18	Limon gris-beige-orangé marbré	09'0	F18.1: fossé/F18.2: TP?/F18.3: TP?	
16	Limon argilo-sableux beige-orangé marbré	0,90 à 1		
20	Graviers et limon sableux gris-orangé	0,70		
21	Limon légèrement argileux beige-orangé	1 à 1,30		
22	Limon argilo-sableux beige-orangé	0,50	F 22.1: fossé	
23	Limon argilo-sableux beige-orangé	0,90 à 1,20		
24	Limon argilo-sableux beige-orangé marbré	0,90 à 1,20		
25	Limon argileux orangé	1 à 1,20		
27	Limon orangé marbré	1		lithique
28	Limon orangé marbré			
59	Schiste altéré et limon gris-orangé avec nombreux galets de quartz	0,80		
30	Limon beige-orangé avec galets de quartz	0,4 à 0,80		
31	Limon beige-orangé marbré	0,50		
32	Limon beige-orangé marbré c	0,70 à 0,80		
33	Limon argileux beige-orange marbre	0,60 à 1		

34	Limon beige-orangé marbré avec galets de quartz et schiste au nord	0,70 à 0,80	F 34.1 : fossé F 34.2 : fossé	
35	Limon beige-orangé avec nombreux galets de quartz	0,50	F 35.1 : fossé F 35.2 : fossé	frag. de meule et TC
36	Limon beige-jaune avec nombreux galets de quartz	0,40	F 36.1: fosse / F 36.2: TP / F 36.3: TP ? F 36.4: fosse ? / F 36.5: fosse / F 36. 6: fosse ? F 36.7: TP ? / F 36.8: fosse	
37	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40	F 37.1: fossé:/F 37.2: fossé/F 37.3: fossé F 37.4: TP?	
38	Limon beige-orangé avec nombreux galets au sud	0,50 à 0,70	F 38.1: fosse	
39	Limon argileux orangé	0,50 à 0,70		
40	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40	F 40.1 : fossé / F 40.2 : fossé / F 40.3 : fossé F 40. 4 : fossé	
41	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40	F 41.1: fossé / F 41.2 : fossé / F 41.3 fossé	
42	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
43	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40	F 43.1: fossé	
44	Schiste et limon gris-orangé avec nombreux galets	0,20 à 0,30		
45	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
46	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
47	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40	F 47.1: fossé	
48	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
49	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
50	Limon argileux jaune-orangé et nombreux galets au sud	0,60 à 0,70	F 50.1: fossé / F 50.2: fossé	
51	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
52	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
53	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30		
54	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30		
55	Limon argileux orangé au nord et avec nombreux galets au sud	0,50 à 0,60	F 55.1: fossé / F 55.2: fossé	
99	Schiste altéré au sud et limon argileux orangé au nord	0,40		
57	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40		
58	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		
59	Limon jaune-orangé au sud et avec de nombreux galets au nord	08'0		
09	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,50		
19	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40	F 31.1: fossé?	
62	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40	F 62.1 : fossé	céramique, lithique, tuile
63	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40	F 63.1: TP / F 63.2: TP	céramique
64	Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40		

Limon argileux beige-orange avec nombreux galets	0,80 å l	F 65.1: tosse / F 65.2: tosse ?	
Limon argileux jaune-orangé avec quelques galets de quartz	0,50		
Limon argileux jaune-orangé avec quelques galets de quartz	0,60 à 0,80	All and a second	
Limon argileux jaune-orangé marbré	0,40	F 68.1 : fossé	
Schiste et limon brin gris	0,70 à 0,80		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,30 à 0,40		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,50 à 0,60	F 71.1; fosse / F 71.2; fosse / F 71.3; fossé / F 71.4; fosse / F 71.5 fosse / F 71.6; fosse:/ F 71.7; TP / F 71.8; fossé / F 71.9; fosse / F 71.10; TP ? / F 71.11; fosse / F 71.12; fossé	céramique, tuile, lithique
Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,40 à 0,50	F 72.1: fossé / F 72.2: fossé / F 72.3: fosse	
Limon beige-orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,40	F 73.1: fossé	
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,60	F 74.1: fossé	
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,50		
Schiste	0,35	F 76.1 : fossé	
Limon argileux beige orangé et schiste au nord	0,80 à 1		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,50		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,30		
Limon argileux brun orangé avec nombreux galets	0,80 à 1,30		
Limon argileux brun orangé avec nombreux galets	0,60 à 0,70		
Limon argileux brun orangé avec nombreux galets	0,50		
Limon argileux beige-orangé avec nombreux galets	0,50	F 83.1 : fossé	
Limon argileux beige-orangé avec nombreux galets	0,30		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,40		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,40		
Limon beige orangé avec nombreux galets et schiste au sud	0,40		
Limon beige orangé avec nombreux galets et schiste au sud	0,40		
Limon orangé et schiste altéré gris blanchâtre	0,30 à 0,40		
Limon beige-orangé et nombreux galets au nord	0,30 à 0,80		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,30		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,40		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,30		
Limon beige orangé avec nombreux galets	0,35 à 0,50	F 94.1: TP / F 94.2: TP / F 94.3 fossé / F 94.4: fosse ? / F 94.5: fossé	céramique, TC

INVENTAIRE DES FAITS

Fait	Type	Descriptif	Apparu à (m)	Dimension	Mobilier	S	Datation
F 17.1	fossė	Limon brun-gris	09'0	09'0			parcellaire napoléonien?
F 17.2	fossé	Limon brun-gris	09'0	1,40			parcellaire napoléonien?
F 18.1	fossé	Limon brun-gris	09'0	0,70			parcellaire napoléonien?
F 18.2	TP	Limon brun-gris	09'0	0,50 Ø			
F 18.3	TP	Limon brun-gris	09'0	0,40 Ø			A 2000
F 22.1	fossé	Limon brun clair meuble	0,50	0,40			parcellaire napoléonien?
F 31.1	fossé	Limon brun-gris	0,50	0,50		×	parcellaire indéterminé
F 34.1	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,70	09'0			parcellaire napoléonien?
F 34.2	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,70	0900			
F 35.1	fossé	Limon brun-gris meuble avec galets	0,50	2,80		×	Antiquité/HMA?
F 35.2	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,40	09'0			parcellaire actuel
F.36.1	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,40	080			parcellaire napoléonien?
F 36.2	TP?	Limon brun-gris	0,40	0,50 Ø			
F 36.3	TP?	Limon brun-gris	0,40	0,50 Ø			
F 36.4	fosse	Limon brun-gris	0,40				parcellaire napoléonien?
F 36.5	fossé	Limon brun graveleux	0,40	1,10		X	parcellaire napoléonien?
F 36.6	TP	Limon brun-gris	0,40	0,50			Antiquité/HMA?
F 36.7	fossé	Limon brun-gris	0,40	2,50			
F 37.1	fossé	Limon brun avec galets	0,40	0,80 à 1 m		×	
F 37.2	fossė	Limon brun avec galets	0,40	0,70			
F 37.3	fossė	Limon brun-orangé	0,40	06'0			
F 37.4	TP?	Limon brun	0,40				
F 38.1	fossé	Limon brun-orangé	0,70	1,20			parcellaire indéterminé
F 40.1	fossé	Limon brun-orangé	0,40	1,40 à 2			Antiquité/HMA?
F 40.2	fossé d'enclos	Limon brun	0,40	1,60			
F 40.3	fossé	Limon brun	0,40	08'0			
F 40.4	fossė	Limon brun	0,40	1			
F 40.5	fossé	Limon brun-orangé	0,40	0,80			
F 41.1	fossé	Limon brun	0,30	08'0			
F 41.2	fossé d'enclos	Limon brun	0,40	0,50 à 2 (entrée ?)			Antiquité/HMA?
F41.3	fossé	Limon brun à orangé	0.40				

F 43.1	fossė	Limon brun avec galet	0,40	0,50			parcellaire actuel
F 47.1	fossė	Limon brun meuble avec galet	0,40	06'0			parcellaire napoléonien?
F 50.1	fossė	Limon brun	0,70				parcellaire?
F 50.2	fossé	Limon brun	09'0	1,20 à 1,40			parcellaire?
F 52.1	fossé	Limon brun meuble avec galets	0,40	06'0			parcellaire actuel
F 55.1	fossé	Limon brun	09'0	1,10			parcellaire?
F 55.2	fossé	Limon brun	09'0	1,80			parcellaire?
F 56.1	fossé?	Limon brun-beige	0,40	080			parcellaire napoléonien?
F 62.1	fossé d'enclos	Limon brun meuble avec galets	0,40	3,30	céramique, tuile, lithique	×	Antiquité tardive, HMA
F 63.1	TP	Limon brun avec plaquettes de schiste	0,40	0,80.0	céramique	×	Antiquité
F 63.2	TP	Limon brun avec plaquettes de schiste	0,40	090 x 080			Antiquité?
F 65.1	fossé	Limon brun meuble	06'0	09'0			
F 65.2	fosse?	Limon brun meuble	1	0,65 x 0,50			
F 66.1	fosse?	Limon brun orangé	0,50				
F 68.1	fossé	Limon brun orangé	0,40				
F 71.1	fosse	Limon brun avec CB et TC	0,50	1,20			
F 71.2	fosse	Limon brun avec CB et TC	0,50	0,80 Ø ?			
F 71.3	fossé?	Linon brun-gris meuble	0,50	0,70	tuile	X	Antiquité?
F 71.4	fosse foyer?	Limon brun-gris foncé avec CB et bloc de quartz	09'0	1,80 x I	céramique	×	Hétérogène: GR et XVème s.
F71.5	fosse?	Limon brun-gris foncé avec CB	09'0	1,40 x?			
F 71.6	fosse?	Limon brun-gris avec rubéfaction	09'0				
F71.7	TP	Limon brun	09'0	0,45 Ø			
F 71.8	fossé d'enclos	Limon brun-gris meuble avec galets de quartz	0,40	3,20			Antiquité/HMA?
F 71.9	fosse?	Limon brun-gris	09'0				
F 71.10	TP?	Limon brun-gris	09'0				
F 71.11	fosse	Limon brun-gris	0,50	0,60 x 0,40			
F 71.12	fosse?	Limon brun, traces de TC	0,50				
F 71.13	TP	Limon brun meuble	0,40	0,90 x 0,65	céramique	×	i
F 71.14	TP	Limon brun	0,40	0,45 Ø	20 - 10		
F 71.15	fossé	Limon brun-gris	0,40	0,70			
F 71.16	fossé	Limon brun-gris	0,40	1			
F 71.17	fossé d'enclos	Limon brun	0,40	2,60			Antiquité/HMA?
F 71.18	chablis?	Limon brun-orangé graveleux	0,40	0,90 x 1?			
F 72.1	fossé	Limon brun-gris	0,50	1			
F 72.2	fossé	Limon gris	0,45	0.80		×	

1		-	4 00			
Limon be	Limon beige-gris orangé	0,45	1,80 x 1			
Limon b	imon brun-gris	0,35	1,20			
Limon brun-gris	run-gris	09'0	0,50		X	3
Limon brun clair	un clair	0,35	0,50			
Limon br	imon brun avec quartz	0,50	0,60 x 1,20			
Limon bru	imon brun avec quartz	0,50	0,70 x 0,50		X	
Limon brun	1	0,50	0,40 Ø			
Limon bru	Limon brun légèrement argileux	0,50	08'0	céramique	×	Antiquité/HMA?
Limon brun	u	0,40	2,70			
Limon brun		0.50				





PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE

Rennes, le 10 juin 2008

1 3 JUIN 2008

Le directeur régional des affaires culturales .A.P. G.O.

à

Monsieur le Directeur interrégional INRAP Grand-Ouest 37 rue du Bignon CS 67737 35577 CESSON SEVIGNE cedex

DA050 28701



Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne

> Affaire stave par Emile BERNARD

Poste : 02 99 84 59 00 emile bernard@culture fr

Références : SRA /

Hôtel de Blossac 6 rue du Chepitre 35044 Rennes cedex

Téléphona 02 99 29 67 67 Télécopie 02 99 29 67 99 Objet : prescription de diagnostic archéologique

à Lanouée (56) Ref : arrêté n° 2008-106

PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur Henri RIBOUCHON Communauté de communes du pays de Josselin 3 rue des remparts BP 14 56120 Josselin

> pour le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille et Vilaine, le directeur régional des affaires culturelles, le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le directeur régional des affaires culturelles Hotel de Blossac 6 rue du Chapitre, CS 24405, 35044 RENNES cedex http://www.culture.gouv.fr/bretagne



MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2008-106 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU la demande de permis d'aménager un lotissement d'activité situé commune de Lanouée (Morbihan), au lieu-dit La Bourdonnaye, PA nº 056 102 08 J 0001, déposée par la communauté de Communes du Pays de Josselin représentée par Monsieur RIBOUCHON Henri, reçue le 13 mai 2008 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet, d'une superficie de 7,2574 hectares, couvre l'emprise du site fossoyé localisé par photointerprétation et enregistré dans la carte archéologique nationale sous le numéro EA 56.102 0001

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils devront faire l'objet ;

ARRETE

Article 1": Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région:

Bretagne

Département :

Morbihan

Commune: Lieu-dit :

Lanouée

La Bourdonnaye

Cadastre :2007

section: YE

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude

parcelles: 283, 285, 287, 289 et 343p.

qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus Article 2: Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie

préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

Fait à Rennes, le 10 juin 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille et Villaine, le directeur régional des affaires culturelles, le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : Communauté de Communes du Pays de Josselin

INRAP Grand Ouest

copie à : mairie de Lanouée , Hôtel de Ville, place de la mairie, 56120 LANOUEE

Direction départementale de l'équipement, ZI de CAMAGNON, 56800 PLOERMEL

préfecture de région



MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-106

région :

Bretagne

département :

Morbihan

commune:

Lanouée

tieu-dit :

La Bourdonnave

cadastre :

2007

section : YE

parcelles: 283, 285, 287, 289 et 343p.

propriétaire : Communauté de Communes du Pays de Josselin, 3 rue des Remparts, 56120 Josselin

pétitionnaire: Communauté de Communes du Pays de Josselin

Emprise du diagnostic archéologique : 72574 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'ensemble de l'emprise du lotissement d'activité selon un mode opératoire adapté au contexte rural : tranchées de sondage effectuées jusqu'au substrat au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse procédant en mode rêtro. Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées. Au total, 7 à 10 % de l'emprise devront être sondés.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec côtes altimétriques) et des photographies

Les structures en creux feront l'objet de coupes stratigraphiques transversales, perpendiculaires et débordantes. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

Que des vestiges soient découverts ou non il importera de décrire les formations superficielles et le substrat, et en particulier les dynamiques sédimentaires ayant pu favoriser, ou non, la conservation de vestiges ou de niveaux archéologiques

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres anciens notamment)

Le rapport devra se conformer aux normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004

Tout élément permettant d'aprécier l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA)

Objectifs:

L'opération de diagnostic archéologique permettra de caractériser la nature et la chronologie de l'enclos localisé dans l'emprise du projet, de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques sur l'ensemble des parcelles. La phase de diagnostic devra fournir les éléments permettant d'évaluer l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation afin de réunir les arguments justifiant les moyens à mettre en oeuvre dans le cas d'une menace sur leur préservation

Fait à Rennes, le 10 juin 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille et Vilaine, le directeur régional des affaires culturelles, le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps